

Réf: Dossier 188717

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ANDY AUTO-ECOLE » en abrégé « 2AE »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN, ABOBO, KENNEDY,
AU BAS DE L'IMMEUBLE ETAGE NOIR, Lot 9, ILOT 1,
Section : BM parcelle : 224, Lot 9, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 06/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANDY AUTO-ECOLE » en abrégé «
2AE »

Objet : - AUTO-ECOLE
- TRANSPORT PUBLIC ET PRIVE
- TRANSPORT DE MARCHANDISES
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN, ABOBO, KENNEDY,
AU BAS DE L'IMMEUBLE ETAGE NOIR, Lot 9, ILOT 1,
Section : BM parcelle : 224, Lot 9, Ilot 1

Dirigeant(s) M N'DOLI ANDERSON BOUADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02217 du 21/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15291/GTCA/RC/2023 du 21/02/2023

